



SNUipp 05

Imprimé au siège de la section
CPP N° 270 D 73
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

L'école haut-alpine

Dispensé de timbrage

GAP C.T.C.

Sommaire

Edito	p. 1
Actus	p. 2
Grève 4 octobre	p. 3
Syndicalisation	p. 8

L'École Haut-Alpine

Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://www.snuipp.fr/05>



Déposé le 28 septembre 2005

CFDT. CFTC. CGT. FO. FSU. SOLIDAIRES. UNSA
Hautes-Alpes

Mardi 4 OCTOBRE 2005

PRIVÉ/PUBLIC

Vous en avez ras le bol, agissez :

GRÈVES et MANIFESTATIONS

- **Gap**, à 10h30 départ de la manifestation de la Sécu (parcours rond point du Cèdre, Ladoucette, Bd de la Libération, Hôpital).

12 h rassemblement devant la Préfecture

- **Briançon**, à 17h00 Place de l'Europe

Edito

Se syndiquer c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif.

Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies.

L'information régulière et détaillée que nous mettons un point d'honneur à fournir à tous à l'occasion des principales étapes du paritarisme, ce sont les collègues syndiqués qui la rendent possible pour toute la profession.

Ce sont aussi les syndiqués qui assurent la totale indépendance de l'organisation syndicale, sa capacité à organiser l'action localement, départementalement, à participer aux initiatives nationales.

Les avancées obtenues, rappelons-le, bénéficient à tous.

Très régulièrement, le SNUipp 05 insère dans sa presse départementale, « L'ÉCOLE HAUT-ALPINE », un bulletin d'adhésion. Il constitue bien sûr un appel, un rappel adressé à chacun.

Depuis sa création, le SNUipp s'est fixé des objectifs élevés : développer le Service Public d'Éducation au bénéfice de tous les élèves, défendre les personnels, améliorer les conditions de travail.

La période actuelle montre à quel point nous devons nous serrer les coudes, combien nous avons à convaincre au-delà de nos rangs, combien il nous faut faire partager nos ambitions.

Devenir adhérent, ce n'est pas payer pour voir.

C'est apporter sa contribution au développement, à la solidification de l'édifice collectif, c'est se donner les moyens d'agir sur l'avenir.

Rappelons, pour finir, que **66 %** du montant de la cotisation sont déductibles du montant de l'impôt sur le revenu. C'est loin d'être l'argument prédominant mais c'est un fait.

Alors ?? Ça vaut vraiment le coup !

Geoffroy CHEVALIER

POURQUOI SE SYNDIQUER ?
Plus nombreux, plus forts, plus efficaces...

N'ATTENDEZ PAS

d'en avoir besoin

pour apporter

votre contribution !

au développement

et à la solidification

de l'édifice collectif,

pour se donner les moyens, pour nous donner les moyens d'agir sur l'avenir.



COMMUNIQUE FSU 4 OCTOBRE

La FSU appelle l'ensemble des personnels de son champ à faire grève et à manifester le 4 octobre en convergence avec les salariés du privé et du public. Elle les appelle à se mobiliser :

- pour une politique ambitieuse en matière de salaires et de pensions
- pour la défense et le développement de l'emploi et contre la précarité et les re-

prises en cause des droits et garanties des salariés tant dans le privé que dans le public (CNE, CDI dans la Fonction publique...)

- pour la défense des services publics répondant à l'ensemble des besoins
- pour un service public d'éducation qui assure la réussite de tous les jeunes, ce qui implique notamment des moyens budgétaires à la hauteur des besoins, l'abandon de la loi Fillon et de ses décrets d'application et une nouvelle négociation
- pour le développement de la recherche (publique et privée), contre les manoeuvres du pouvoir et pour une véritable négociation de la loi recherche
- contre le transfert des missions et des personnels aux collectivités territoriales.

Et pour la fonction publique dans l'unité avec les autres fédérations de fonctionnaires, la FSU revendique :

- Une politique de l'emploi statutaire garantissant un service public répondant aux besoins de la population.
- La défense et l'amélioration des garanties statutaires
- Des mesures ambitieuses en matière de salaire et pension, permettant de rattraper les retards accumulés, d'assurer le maintien et une progression du pouvoir d'achat, la reconnaissance des qualifications et la refonte de la grille, le déblocage et l'amélioration des promotions.

Elle exige l'ouverture immédiate de négociations sur l'ensemble de ces points.

ASSEMBLEE GENERALE DES PERSONNELS DE L'EDUCATION **Le mardi 4 octobre, 14H30 MAIRIE DE GAP SALLE DE L'HOTEL DE VILLE**

100 % de bacheliers dans les Hautes-Alpes... en 2019.

Les Hautes-Alpes ont enfin trouvé le remède à l'échec scolaire. En effet, depuis cette rentrée, grâce à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, tous les élèves depuis la petite section bénéficient enfin de leurs six heures d'enseignement quotidien.

Finis le temps perdu des 20 minutes d'accueil pendant lequel les élèves arrivent petit à petit pour s'installer tranquillement dans la classe, finis le temps perdu à échanger avec les parents, à rassurer les plus petits, finis tout ce temps perdu où les enseignants sont payés à ne rien faire. Tant pis pour la précipitation, pour les bousculades, pour les prises de bec à cause du portail fermé, tant pis pour la concierge qui se fait houspiller, tant pis pour les parents qui râlent en se demandant si la maternelle c'est devenue l'usine, tant pis pour les enfants qui pleurent parce qu'on les fait courir dès 8 h du matin, tant pis pour les dangers accrus à cause de l'arrivée massive des parents à 11h26 et les enfants qu'on leur remet à

toute vitesse, tant pis pour la course à la cantine pour finir de manger avant le deuxième service, etc, etc...

Ce n'est pas grave puisque désormais, nous sommes juridiquement couverts (enfin, en principe) en cas de pépins.

Et en plus, grâce à cela on fait faire des économies à la mairie de Gap puisqu'elle a retiré quelques précieuses minutes sur les contrats des personnels de cantine, déjà grassement rémunérés, comme tout le monde le sait.

Surtout, nous sommes enfin devenus efficaces, voire même efficients. Nos élèves sont enfin au travail et les résultats vont forcément être au rendez-vous quoi qu'il reste quelques minutes « à gratter » sur la sieste et les récréations

Prochaine étape proposée par le SNUipp afin d'être encore plus performant : demander à chaque enseignant de maternelle de s'acheter un chronomètre (l'éducation nationale et la collectivité locale n'ont pas les moyens de nous l'offrir), afin de décompter individuellement le temps de passage aux toilettes. Mis bout à bout, ce temps doit bien pouvoir faire une journée de travail

supplémentaire à effectuer à la fin de l'année scolaire. Nous atteindrons enfin le « must » : chaque élève haut alpin effectuera ses 936 heures annuelles sans aucune perte : 100 % du temps consacré à du véritable enseignement, rien que les programmes officiels et tous les programmes officiels.

Quant au temps supplémentaire passé à garder les élèves que les parents ne sont pas venus récupérer, à rencontrer les parents etc, plein de minutes qui font des heures et des heures chaque année, elles constituent tout simplement la contribution citoyenne et bénévole des enseignants (qui ne vont pas mégoter pour ça car ils ont déjà de la chance d'avoir un travail) au bon fonctionnement du service.

Qu'on se le dise : la rentrée scolaire 2005 dans les Hautes-Alpes est à marquer d'une pierre blanche

Trêve de plaisanterie, l'amertume est mauvaise conseillère : les enseignants sont-ils à ce point irresponsables pour qu'on ne les entende jamais ?

Bernard Hodoul

Projet de lettre aux parents pour la grève du 4 Octobre

La réussite de tous les élèves est notre préoccupation première.

Aujourd'hui, malgré les progrès réalisés par l'école, trop d'élèves encore sont en situation d'échec.

Les enseignants souhaitent travailler mieux et faire évoluer leur métier.

La loi Fillon imposée par le gouvernement, non seulement ne répond pas aux attentes des enseignants mais tourne le dos à leurs exigences pour les élèves.

Des solutions existent : plus de maîtres que de classes pour le travail en petit groupe, aide pour les élèves en difficulté, une meilleure formation, du temps de concertation pour le travail d'équipe...

Aujourd'hui, tous les parents qui le souhaitent ne peuvent inscrire leurs enfants à l'école maternelle dès deux, trois ans (en France, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans était de 34,5 % en 1990 ; il est seulement aujourd'hui à 21 %). Le nombre d'élèves par classe reste trop élevé dans de nombreux endroits et les postes créés à la rentrée 2005 sont insuffisants (seulement 700 créations de postes pour 45 000 élèves supplémentaires, soit 1 poste pour 64 élèves). Au sein des écoles, les enseignants ont peu de moyens pour aider les élèves en difficulté.

La loi du 11 février 2005 prévoit la scolarisation dans les écoles de tous les élèves en situation de handicap. Ce nouveau droit, que nous soutenons, n'est malheureusement pas accompagné des moyens supplémentaires indispensables (Auxiliaires de Vie Scolaire qualifiés, formation, postes spécialisés ...).

Nous ne voulons pas que le manque de moyens compromette l'avenir des élèves et notre ambition pour l'école. Nous sommes attachés aux missions de service public, notamment celles de l'école. Tous les élèves doivent avoir les mêmes chances de réussite.

Par ailleurs, comme beaucoup de salariés, nous subissons une baisse importante de pouvoir d'achat. L'augmentation des prix n'est pas compensée par les augmentations de salaire.

Comme vous, nous n'acceptons pas l'augmentation du chômage et de la précarité. Le Contrat Nouvel Emploi, qui autorise le licenciement sans justification de la part de l'employeur, va particulièrement affecter les jeunes.

Dans les écoles, le Ministre a annoncé la création des Emplois de Vie Scolaire : ces jeunes seront recrutés sur des contrats précaires à temps partiel de 6 à 24 mois, sans avenir, pour un salaire de 500 à 600 euros mensuels. Ce dont l'école a besoin ce sont des emplois stables et durables.

C'est pour exiger un budget à hauteur des besoins éducatifs, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'école, pour l'emploi et les salaires, pour le développement des services publics, qu'à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, nous serons en grève le mardi 4 octobre 2005.

La profession a besoin du syndicat, le syndicat a besoin de vous...

Trop cher, trop revendicatif ou pas assez, trop « corpo » ou pas assez, s'implique trop dans le « sociétal » ou pas assez, etc... voilà quelques-uns des « arguments » souvent avancés pour évacuer la question de la syndicalisation.

Ces critiques sont à la fois vraies et fausses. Vraies, car effectivement si on aborde le syndicat que par un seul bout, on trouve vite les autres superflus voire négatifs.

Fausse car le syndicat ne se découpe pas en rondelles. Certes, sa vocation première est bien sûr « la défense des intérêts matériels et moraux » des enseignants, mais celle-ci passe aussi par une implication dans les problèmes de société pour porter les valeurs du SNU et de la FSU.

Fausse aussi car les revendications portées par le syndicat sont celles émises majoritairement par les collègues et ce sont

eux qui choisissent les moyens de les faire aboutir.

Quant au coût de la cotisation, c'est un faux problème puisque désormais 66 % du montant sont déductibles des impôts. Il s'agit bien d'une question de priorité.

Le SNUIPP et sa fédération, la FSU, sont originaux dans le paysage syndical par leur fonctionnement qui permet à chaque syndiqué de peser sur les décisions mais aussi par leur pluralisme. Ce qui leur vaut une représentativité assez exceptionnelle dans le secteur de l'éducation.

Mais, aussi représentatif qu'il soit, le SNU a besoin d'un grand nombre de syndiqués, non seulement parce que les cotisations constituent son unique ressource mais aussi tout pour que le plus grand nombre de collègues participe au débat d'idées et pour que les décisions prises par le syndicat soient le véritable reflet de l'opinion majoritaire de la profession.

Pour faire pièce à quelques idées reçues, ajoutons que syndiquer n'est pas synonyme « d'embrigadement », bien au contraire.

« Se syndiquer », ce n'est pas s'engager

pieds et poings liés. Chacun participe à la vie syndicale selon ses désirs et ses possibilités. Et n'ayez crainte, on peut le quitter quand on veut...

A l'heure où les acquis sociaux passent à la moulinette gouvernementale, où la fonction publique et l'école en particulier subissent les pires coupes budgétaires, le seul contre-pouvoir qui existe c'est le syndicalisme.

Peut-on se contenter de se boucher les yeux et les oreilles en attendant que l'orage passe et en essayant de tirer son épingle du jeu individuellement ? Peut-on se contenter d'attendre, en serrant les fesses, les hypothétiques échéances électorales de 2007 ?

C'est illusoire.

Plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes, agir solidairement dans la profession pour lutter contre le bulldozer Chiraco-Villepino-Sarkozien. Agir c'est avant tout se syndiquer.

B. Hodoul

S'informer et informer...

Il existe deux listes électroniques de diffusion mises en place par le SNUipp sur le département :

- Une liste d'information adressée aux écoles du département sur les boîtes aux lettres

institutionnelles. Toute réponse sur cette liste est adressée au SNUipp 05, à l'adresse : snu05@snuipp.fr ;

- une liste électronique de discussion (réunion syndicale en ligne) ou tous les membres volontaires (inscription sur demande à snu05@snuipp.fr) peuvent échan-

ger à l'adresse : snu05_infos@list.snuipp.fr.

IMPORTANT : ces listes sont hébergées et gérées par le SNUipp national, elles possèdent des outils de sécurité tel qu'antispam et antivirus. Vous ne serez donc pas infecté par ce biais.

Comment joindre les élus du personnels ?

Le SNUipp 05 fonctionnent grâce à un réseau de militants dont certains sont élus du personnel et d'autres ont une décharge syndicale.

Secteur de Briançon et Guillestre :
Christophe MATHIEU (CAPD, CTPD, CDEN)
École maternelle de Guillestre
(Décharge le jeudi et le vendredi)

Secteur du Buëch :
Daniel CALLEBAUT (CAPD, CTPA, CDEN)
École élémentaire de Veynes

Secteur de Gap, Embrun et Saint-Bonnet :
Régis PICOD (CAPD, CDAS, CR, GAE)
École primaire Anselme Gras - Gap

Catherine DENIS
École élémentaire de la Pépinière - Gap
(Décharge le vendredi)

Geoffroy CHEVALIER (CAPD, CDEN, CTPD, CTPA, CF)
Secrétaire départemental du SNUipp 05
École élémentaire de Villarobert - Gap
Secteur IUFM
(Décharge le lundi, mardi et vendredi)

Bernard HODOUL (CAPD, CTPD, CDEN)
École maternelle de Porte-Colombe - Gap
(Décharge FSU le lundi après-midi et le vendredi)

Mais aussi : Régine AQUIN (CAPD, CR) SEGPA Mauzan, **Catherine LALEVEE** (CAPD) psychologue scolaire - Buëch, **Joël PRUVOT** (CAPD) ZIL Briançon, **Éveline MONET** (CAPD) École élémentaire - Saint-Crépin.

Et tous les membres du Conseil Syndical qui se réunit tous les mois.

Permanences...

Au local du SNUipp FSU : Lundi après-midi, Mardi après-midi, Mercredi, Jeudi après-midi, Vendredi
IUFM de Digne : Mardi matin

Les permanences varient en fonction de l'actualité, des tournées sur les terrains et des commissions diverses et variées.



N'attendez pas, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.